Borne "Tyrosse"

N'est pas destinée à stopper les Véhicules






➡ CONSEILS D'IMPLANTATION

Destinée aux lieux publics et privés pour délimiter, signaler, interdire un passage, un endroit, un emplacement :
jardins publics, parkings, résidences …..
Déconseillée pour une implantation sur des routes à forte fréquentation car elle n'a pas la fonction d'arrêter des véhicules

➡ DESCRIPTIF TECHNIQUE

■ COMPOSITION :
Borne constituée de granulats noirs de caoutchouc recyclé (issu du broyage de pneumatiques) agglomérés avec un liant élastomère de polyuréthane sans solvant incolore ou teinté et de 2 bandes réfléchissantes « 3M » d'une largeur de 8 cm chacune
Système d'ancrage dans le sol inclus

■ FINITIONS :
Coloris : NOIR, ROUGE, VERT, NOIR MARBRÉ DE GRIS

■ DIMENSIONS et POIDS :
Hauteur = 800 mm - Diamètre = 160 mm - Poids avec ancrage = environ 18 k

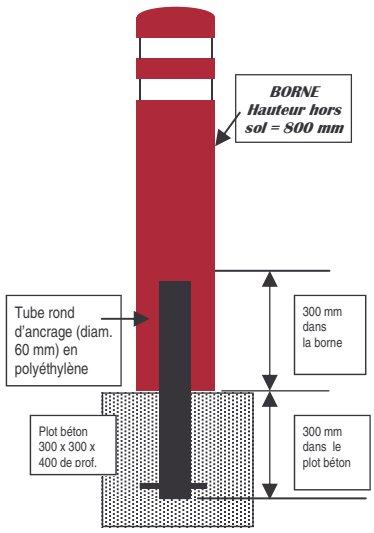
Ecart entre les 2 bandes rétro réfléchissantes : environ 8,5 cm du sommet à la 1ère bande : environ 12 cm

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

■ POSE :
Cette borne sera ancrée dans un sol meuble, terre, etc., à l'aide d'un tube rond d'ancrage (compris dans notre prix) en polyéthylène, d'une longueur de 600 mm et d'un diamètre de 60 mm

Cet ancrage est à sceller dans un plot béton dosé à 350 kg/M3 de 300x300x400 mm en veillant à laisser en dehors du massif béton 300 mm (soit la moitié) du tube
Attendre le séchage (environ 72 h) du béton.

Puis enficher la borne « Tyrosse » sur le tube d'ancrage



■ *Matière 1ère : française – Fabrication : Communauté Européenne*

Version 2015 – 1
(sous réserve de modifications techniques)